

AUX CÔTÉS DES FAMILLES

BULLETIN N°4
PRINTEMPS 2023

Le journal d'information de l'Union départementale des associations familiales de la Somme



PAGES SPÉCIALES

PAGES A-B : Des nouveaux locaux pour l'Udaf

PAGES C-D : ZOOM SUR
le Lieu d'Accueil Enfants/Parents

PAGE 2
ZOOM SUR
les Associations
Familiales Catholiques

PAGES 7-8
ZOOM SUR
Lire et faire lire

PAGES 9-10
ZOOM SUR
le soutien aux
Tiers De Confiance



M. Sébastien BIL
Président de l'Udaf de la Somme

L'actualité est prégnante en ce début d'année sur des sujets majeurs qui impactent notre quotidien : les retraites, la démographie, la baisse de la natalité, les enjeux de l'accueil de la petite enfance, l'accompagnement de nos seniors...

Les trois dernières années marquées par la crise sanitaire ont occulté les problématiques familiales alors que nous avons des publics en grande détresse.

Le manque d'anticipation et surtout le manque de volonté politique face aux enjeux majeurs pour les familles nous rattrapent et doivent être mieux appréhendés par nos gouvernants. La réforme des retraites est le sujet essentiel en ce début d'année pour les familles. L'Udaf de la Somme s'affirme en phase avec l'Unaf sur ses positions quant au projet de réforme des retraites.

Nous voulons une meilleure prise en compte du congé parental, ne pas augmenter l'âge d'annulation de la décote, améliorer le droit des aidants familiaux et les personnes en situation de handicap. Cette réforme est à très forte dimension familiale. Nous sommes donc très attentifs aux termes de cette réforme.

Autre sujet important : l'éducation. Notre société a aujourd'hui une dette de bienveillance envers tous les enfants et adolescents de ce pays ainsi qu'à leurs familles. En effet, être un enfant ou un adolescent dans le contexte actuel est particulièrement difficile. L'accompagnement parental est semé d'embûches. Malgré ce constat, l'Éducation Nationale est une nouvelle fois victime de coupes budgétaires et subit une vague de suppressions de postes d'une ampleur inédite. Le département de la Somme comptabilise 44 fermetures de classes dans le premier degré et 21 suppressions de postes seraient prévues pour la rentrée 2023. Plus que jamais, l'Udaf saura faire entendre sa voix.

Début 2023 a vu l'emménagement dans nos nouveaux locaux : des locaux plus fonctionnels pour nos collaborateurs et la possibilité de pouvoir accueillir nos associations adhérentes.

Un grand merci à tous nos collaborateurs qui ont fait de ce déménagement une très grande réussite. Un grand merci aussi à nos administrateurs pour leur implication avec un merci particulier à Pierre D'Alès qui nous a fait profiter de sa très grande expertise ainsi qu'à Jean-Pierre Delelis pour son précieux réseau.

Comme vous le savez, l'Udaf de la Somme accueillera le week-end des 24 et 25 mars les journées Présidents/Directeurs, je remercierai en votre nom notre présidente de l'Unaf Marie-Andrée Blanc pour sa confiance.

Le mot de la Directrice Générale



Mme Marion HENRY

Notre Udaf, vous le verrez au travers de ces pages, se consolide en développant ses liens vers l'extérieur : liens avec les associations adhérentes, liens avec les familles et liens avec les personnes accompagnées.

Ces échanges nous permettent de penser autrement et de développer des actions en lien avec les besoins exprimés par les familles : Lieu d'Accueil Enfants/Parents, Soutien aux Tiers de Confiance, Escape Family, etc.

Nous poursuivrons en 2023 les développements en adéquation avec les besoins des familles samariennes, notamment, au travers des actions de soutien aux proches aidants. Ces actions seront menées à partir des échanges avec les associations adhérentes, déjà largement actrices sur cette thématique : Adapei, France Alzheimer Somme, Unafam, etc. La richesse de notre réseau vient nous nourrir.

Enfin, démarrée en 2022, notre démarche de participation des personnes et familles accompagnées continue à se développer en 2023 : solliciter l'avis des personnes et des familles accompagnées, et écouter leur satisfaction et leurs besoins pour mieux les connaître. Cela pourra venir questionner nos certitudes, nos pratiques, l'écoute et les restitutions seront menées dans la bienveillance et une volonté d'accompagnement et de progression de nos pratiques.

Chiffres clés au 31/12/2022

160 779 familles dans la Somme

43 associations regroupant **3 858** familles

130 salariés

252 bénévoles

21 représentants (hors Ccas)

16 services aux familles

Plus de 3 000 familles accompagnées

Associations Familiales Catholiques 1 fédération départementale et 2 associations

Membres d'un mouvement à but général rassemblant aujourd'hui environ 26 000 adhérents répartis dans près de 350 associations familiales catholiques (Afc) locales et reconnues d'utilité publique, les associations fondent leur action sur l'enseignement social et familial de l'Eglise catholique. Leurs actions évoluent selon les besoins et la disponibilité de leurs membres actifs.

La fédération des Afc du département regroupe 2 associations : **Amiens et environs** et **Picardie Maritime**.

Les propositions actuelles, ouvertes à tous, de nos Afc sont :

- Soutenir les parents, premiers éducateurs de leurs enfants, dans leur mission, grâce aux Chantiers Education, aux ateliers Cycloshow et Mission XY ;
- Les informer et susciter la réflexion sur des sujets

d'actualité (bioéthique, pornographie, méthodes d'apprentissage, ...) par des conférences et débats ;

- Participer au financement de certaines formations (éducation à la vie, écoute, animation) utiles tant dans le cadre familial que professionnel.

Une autre mission importante est de représenter les familles et leurs intérêts auprès des élus, des paroisses, des maires... directement ou avec d'autres associations dont l'Udaf.

Convaincues que la famille est essentielle mais fragile, les Afc proposent aussi des actions simples : accueil, balades familiales, participation à des actions collectives telles que la collecte annuelle pour la Mère et l'enfant.

Nos objectifs

- Valoriser la famille fondée sur le mariage et ouverte à la vie comme chemin de bonheur et d'épanouissement de la personne.
- Discerner localement les besoins des familles et prendre des initiatives pour y répondre : services, rencontres, formation, aide éducative...
- Être une force de proposition permanente auprès des acteurs économiques, sociaux et politiques, pour que le choix de la famille et l'accueil de l'enfant soient facilités.

Du côté des associations

ADMR

► NUMERIC'AIDE

Le 14 février a eu lieu le grand lancement du nouveau service pour les seniors proposé par l'Admr (Aide à domicile en milieu rural) dans l'Est du département : Numeric'aide. Il s'agit d'un service gratuit d'accompagnement au numérique à domicile, créé suite aux remontées des besoins par les salariés.

Concrètement, les intervenants Numeric'aide se déplacent gratuitement au domicile des bénéficiaires, avec le matériel nécessaire, de façon ponctuelle ou régulière. Ils réalisent des démarches en ligne avec les personnes âgées et leur font découvrir les installations numériques.



APF FRANCE HANDICAP

► ESPACE NUMÉRIQUE INCLUSIF

La délégation Apf France handicap de la Somme propose des ateliers gratuits autour du numérique, accessibles à tous et pour tous.

Ces ateliers se dérouleront au sein de la délégation et de façon itinérante sur le département dont notamment Albert et Abbeville pour commencer.

Si vous êtes intéressés, renseignez-vous auprès de la délégation et découvrez l'ensemble des actualités dont le planning des ateliers sur le blog <http://apffrancehandicappicardie.blogs.apf.asso.fr/>



FRANCE ALZHEIMER SOMME

► ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Après une longue période marquée par la situation sanitaire difficile, l'association retrouve une activité normale. Elle propose aux familles des formations d'Aide aux Aidants, des groupes de parole, des cafés mémoire, des ateliers ping-pong, des permanences, sans oublier les accueils des familles au siège de l'association sur rendez-vous du lundi au vendredi.



APAJH 80

► CINÉMA ADAPTÉ

L'association Apajh de la Somme propose régulièrement des séances de cinéma adapté accessibles à tous, en partenariat avec le cinéma Pathé d'Amiens. Ces séances sont sans réservation, sans bandes annonces, avec le son réduit, la lumière tamisée, etc.

Déjà 3 films proposés depuis le début de l'année et un 4ème est programmé le dimanche 9 avril 2023. Si ces séances vous intéressent, n'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet de l'Apajh Somme <https://www.apajh80.net/> ou sur leur page Facebook @apajh80.



► PORTES OUVERTES

Le 3 mars dernier était organisée une porte ouverte pour les familles dans chaque Maison familiale rurale (Mfr) de France. Si vous n'avez pas pu y assister, les 7 Mfr du département proposent d'autres rencontres de manière régulière.

Par exemple, la Mfr de Conty vous attend le 31 mars, celle de Oisemont les 14 et 15 avril, celles de Flixecourt et d'Eclusier-Vaux le 7 avril, ou encore celle de Villers-Bocage le 8 avril.

D'autres dates sont programmées, pour obtenir les informations relatives à ces portes ouvertes, rendez-vous sur leurs sites respectifs ou leurs pages Facebook.



UFAL AMIENS MÉTROPOLE

► CONFÉRENCE LAÏCITÉ

Dans le cadre de la semaine de la laïcité, l'association Union des familles laïques (Ufal) Amiens Métropole a organisé une conférence « La laïcité hier et aujourd'hui ». Elle s'est déroulée le samedi 10 décembre 2022 à l'Espace Dewailly à Amiens.

Cette conférence-débat était animée par Bruno Poucet, Professeur des Universités en Sciences de l'Éducation, spécialité histoire de l'Éducation.



► CONFÉRENCE DROITS DE LA FAMILLE

La conférence « Les droits de la famille » organisée par l'association familiale d'Amiens et environs s'est déroulée en début de soirée du 12 janvier 2023 à l'Espace Dewailly à Amiens. Le public était au rendez-vous et a été attentif à la présentation sur la diversité des droits, de leurs conditions d'obtentions, ainsi qu'aux différentes interventions des conférenciers partenaires de la Caf, du Cidff et de l'Udaf.

Devant le succès de cette première conférence, le conseil d'administration envisage d'en organiser d'autres dans le but de pouvoir renseigner et accompagner les familles sur des sujets qui les intéressent, en leur ouvrant un espace propice à la discussion, et, de consolider ses liens avec des partenaires de l'accès aux droits.



Calendrier

des Assemblées générales
de nos associations adhérentes

06/04/23 France Alzheimer Somme

16/06/23 Mfr Conty

24/06/23 Apf France Handicap Somme

24/06/23 Apajh 80

16/09/23 Adapei 80

L'Udaf de la Somme

Nos adhérents

MOUVEMENTS A RECRUTEMENT GÉNÉRAL

- Les associations familiales catholiques (Afc)
1 fédération, 2 associations (Amiens et environs, Picardie maritime)
- Les associations familles rurales (Fr)
1 fédération, 12 associations (Beuvraignes, Canaples, Chaulnes, Dompierre-Becquincourt, Le Hamel, Hangest-en-Santerre, Nesle, Pont-Remy, Rollet, Sains-en-Amiénois, Warloy-Baillon, Ufcs 80)
- L'association familles de France (Ff) Amiens et environs
- La confédération syndicale des familles (Csf)
- L'Union des familles laïques (Ufal) Amiens métropole



MOUVEMENTS A RECRUTEMENT SPÉCIFIQUE

MOUVEMENTS DE TYPE ÉDUCATIFS OU PROFESSIONNELS

- Les associations d'aide à domicile en milieu rural (Admr)
1 fédération, 7 associations (Amiens, Corbie et Bray-sur-Somme, Esmerly-Hallon, Monchy Lagache, Nesle, Roisel et Vignacourt)
- Les maisons familiales rurales (Mfr)
7 associations (Beaquesne, Conty, Eclusiers-Vaux, Flixecourt, Oisemont, Villers-Bocage et Yzengremer)

MOUVEMENTS DE TYPE SOCIAUX

- L'association de parents et amis de personnes handicapées mentales (Adapei)
- L'association des paralysés de France (Apf France Handicap)
- L'union nationale de familles et des amis des personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam)
- L'association enfance familiale d'adoption (Efa)

MOUVEMENTS DE TYPE FAMILLES MONOPARENTALES ET FAMILLES HOMOPARENTALES

- L'association des conjoints survivants et des orphelins (Favec)

MOUVEMENTS INDÉPENDANTS, NON FÉDÉRÉS

- L'association France Alzheimer Somme
- L'association pour adultes et jeunes handicapés (Apajh)
- L'association générale d'aide aux familles (Agaf)
- L'association familiale d'Amiens (Afa)
- L'association familiale de Crécy en Ponthieu
- L'association SOS Papa
- L'association Cypres



Des nouveaux locaux pour l'Udaf

« Le devenir est un mouvement qui traverse et qui transforme un lieu »

Gilles Deleuze

Le nouveau siège de l'Udaf est devenu une réalité !

Le projet a été conçu comme un outil au service de la dynamique associative, constituant une opportunité pour tous et non comme un projet immobilier !

Un petit retour sur l'histoire du projet : nous occupions les locaux de la rue Haute des Tanneurs depuis 1983 soit 40 ans...



Si les déménagements des différents services faisaient partie d'une certaine récurrence, nous n'arrivions pas pour autant à « pousser les murs ». Outre un besoin de rénovation important, lié aux nouvelles relations au travail, et également à la nécessité de disposer de meilleures conditions d'accueil, nous avons besoin de plus d'espace pour développer nos activités.

Le Conseil d'administration qui a porté la nécessité de ce projet a formé le vœu que nous restions en proximité des personnes accompagnées et du tribunal. Une recherche en centre-ville s'est donc naturellement imposée dès le mois de mai 2019. Lors d'un rendez-vous de premier contact avec

la directrice adjointe de l'Amsom, en septembre 2019, Pierre d'Alès, administrateur, et Marion Henry, directrice générale, ont appris que le bâtiment occupé par l'ex-Opsom était en vente. Quelle opportunité ! Nous avons donc démarré les visites, contre-visites ... et négociations ! Pour un premier rendez-vous en septembre 2019, l'achat a été conclu le 13 juillet 2021. Cette implantation répondait à différents critères, notamment celui de la proximité avec le centre ville et le tribunal et l'augmentation de la surface de 1200 à 2300 m².

Pendant ce temps, nous avons engagé les réflexions architecturales et financières. La phase de travaux devait démarrer en septembre 2021 par le désamiantage. Le cabinet d'études ayant demandé des analyses complémentaires, puis une contre analyse, le démarrage en a été reporté. De nouvelles études sont réalisées : amiante, électricité, VMC, etc., qui ont eu pour conséquence une nouvelle étude financière. Pendant ce temps, les entreprises ont dû travailler sur d'autres chantiers et nous avons dû adapter le calendrier de démarrage à leur disponibilité

Dès qu'elles ont été de nouveau disponibles, nous avons dû rendre les locaux accessibles. En effet, une personne s'étant installée « sans droit ni titre » sur la devanture des locaux, faisant au passage l'objet d'articles réguliers de la presse locale et de demandes d'expulsion de la part des riverains et de la Mairie, nous avons encore une fois dû attendre les délais juridiques pour qu'elle puisse quitter les lieux. Pendant ce temps, les entreprises sont reparties.

Elles sont revenues le 1^{er} juin 2022 et enfin, les travaux ont pu démarrer. Ces travaux, qui ont porté sur le désamiantage, la remise au norme complète de l'électricité, de l'ensemble des huisseries, de la VMC double-flux, le réaménagement intérieur complet, sont achevés (à 99%) à ce jour.

Les équipes ont pu démarrer leur installation du 27 novembre 2022 au 3 janvier 2023, entourées de poussières, peintures, bruits de perceuses, ..., bref un presque « campement » qu'elles ont abordé avec patience et bienveillance !

D'un point de vue économique, notre Udaf a contribué à l'emploi local, l'ensemble des entreprises ayant leur siège social à Amiens ou périphérie, du cabinet d'architecture, ARA, aux entreprises : De Colnet (amiante), Tecmir (huisseries), Cegelec (électricité), Parin Claidière (VMC et chauffage), CF Aménagement et Sol et Murs (aménagement), et Transdem (déménageurs).

Ce projet nous a appris ce qu'est une VMC simple ou double flux, une « capucine », « blanchir », etc., une ouverture sur un monde technique bien inconnu. Nous y avons trouvé des compétences et solidarités internes, notre responsable logistique, André Legot s'est transformé et imposé comme chef de chantier délégué ; les chefs de services ont pris des relais pour assurer les compléments de déménagement et l'arrivée des équipes dans les meilleures conditions possibles, organisant rangement et petits déjeuners d'accueil. Une belle cohésion !

Enfin, nous y sommes ! Et nous y sommes bien.

La configuration que nous avons pensée en 2021 tient ses promesses :

- l'ouverture entre les équipes par la configuration des bureaux, les salles de réunion, l'espace de convivialité ;
- le travail en commun avec les partenaires et avec les personnes accompagnées ;
- l'adaptation aux besoins des familles et des personnes accompagnées par la création de nouveaux espaces dédiés aux enfants et aux parents ;
- la vitalité associative grâce aux différents espaces.

Se retrouver dans ce lieu, s'y investir sont autant de leviers de transversalité et de développement. A chacun de s'y sentir bien et de contribuer à la dynamique collective !



Nouveaux locaux riment avec Nouveaux projets

Dans sa volonté de répondre toujours mieux aux besoins des familles, l'Udaf réalise de nouvelles perspectives rendues possible grâce au projet des nouveaux locaux :

- Ouverture d'un lieu d'accueil enfants/parents (Laep) : le Cerf-Volant
- Aménagement d'un bureau adapté pour les associations
- Développement de nouveaux projets comme l'assistance éducative en milieu ouvert renforcé (Aemo R), la médiation familiale ou encore la médiation aidants/aidés

Investie depuis de nombreuses années dans le champ de la parentalité, l'Udaf de la Somme propose des actions de soutien à la parentalité au bénéfice du tout-public. Il est donc apparu naturel à notre association de créer un lieu d'accueil enfants/parents (Laep) en parallèle du projet de nouveaux locaux à Amiens.

Cette opportunité a permis de consacrer un lieu situé en centre-ville d'Amiens, spécifiquement dédié et adapté à l'accueil des enfants et des parents. Ouvert depuis le 7 décembre 2022, le Cerf-volant accueille dans un premier temps les familles les mercredis après-midi de 15H à 18H et les samedis matin de 9H à 12H. L'Udaf projette dans un second temps d'ouvrir davantage l'accès au Laep au regard de l'évolution de la demande.

L'objectif de ce lieu repose sur une proposition d'opportunités de jeux, de découvertes, de ressources, de liens et de rencontres. Cet accueil des familles fonctionne sur les principes de libre-adhésion, de libre activité, de gratuité, d'anonymat et de respect de chacun et respecte le référentiel national des Laep. L'accès au lieu s'effectue via un interphone dédié, ce qui permet de respecter l'anonymat. Les personnes accueillies disposent des équipements sanitaires mis à disposition du public de l'Udaf ainsi que d'un lieu aménagé pour les bébés et les mamans allaitantes.

Chaque session d'ouverture du Cerf-Volant est animée par deux accueillantes, professionnelles expérimentées dans le champ de la petite enfance en lien avec des compétences d'écoute et d'analyse. Leurs missions sont de favoriser les relations enfants-parents et de faire lien entre les divers enfants accueillis et entre les parents qui les accompagnent. Elles favorisent les relations entre les uns et les autres en veillant à maintenir un espace sécurisé et sécurisant. Sans élaborer de programme d'animation précis, elles reçoivent également les souhaits des parents et pourront, avec leur concours, organiser des animations artistiques et/ou culturelles ou la possibilité d'intervention de prestataires extérieurs par exemple.

Une des visées des Laep est de travailler la séparation de l'enfant et de son(ses) parent(s) en vue de favoriser sa scolarisation future en maternelle et sa socialisation en général. Il s'agit bien de renforcer les liens et l'autonomie en détachant l'enfant de la dimension de dépendance à sa sphère parentale.

L'extériorisation de l'enfant doit se faire en fonction de sa temporalité et dans un environnement sûr où la paire aide et le soutien des accueillantes se veulent des outils.

Paroles de parents – Témoignage

Je m'appelle Kimberley, j'ai 23 ans et je suis la Maman de Selim qui a un an.

J'ai découvert le Cerf-Volant grâce à Soumia qui en avait entendu parler à la PMI. Pour la petite anecdote, j'ai rencontré Soumia dans le bus, mon fils dormait et sa fille pleurait, nous avons entamé une discussion et maintenant, nous venons toujours ensemble au Cerf-Volant !

J'aime venir au Cerf-Volant parce que je vois que mon fils s'y plaît ! Il est fils unique et je voulais qu'il ait la possibilité de se sociabiliser avec d'autres enfants. A la maison, il se lasse rapidement des jouets qu'il a, alors qu'ici, il s'éclate ! Ça me fait plaisir de le voir se faire des amis et s'amuser autant.



Interview de Mme Sophie Choteau

Accueillante au Cerf-Volant

Pourquoi vous êtes-vous engagée dans le projet de l'Udaf d'ouvrir un lieu d'accueil enfants/parents ?

Etant institutrice en maternelle depuis plusieurs années, il a été pour moi naturel d'utiliser mon temps libre pour faire écho à mes valeurs en proposant mes services en tant qu'accueillante au Cerf-Volant. Depuis l'ouverture du lieu en décembre 2022, je suis présente les mercredis après-midi pour veiller au bon fonctionnement du lieu et établir un lien de confiance avec les familles. Nous sommes quatre accueillantes et nous nous relayons pour être au minimum deux sur site à chaque créneau d'ouverture au public.

Que peuvent trouver les familles au Cerf-Volant ?

Le Cerf-Volant est un lieu sécurisé au sein duquel les bébés et les enfants de 0 à 5 ans peuvent venir jouer librement accompagnés de leurs parents. On y retrouve un éventail de jouets favorisant les activités manuelles, la créativité et la motricité. Il y a un coin cuisine, de la dinette, des jeux adaptés, de quoi dessiner et colorier, un tobogan. Tout pour épanouir les enfants.



Quel est votre rôle au sein du cerf-volant ?

Notre rôle en tant qu'accueillante est avant tout de créer un climat de confiance pour les familles ou les adultes référents ainsi que pour les enfants. Nous sommes là pour créer du lien et permettre des échanges bienveillants et libres. Nous animons et supervisons les rencontres et nous nous rendons disponible pour tout adulte, ou enfant qui aurait envie ou besoin de parler. La parole est en effet centrale au sein d'un Laep, il est donc important que nous soyons attentives et à l'écoute.



En décembre 2022,
18 familles
& 28 enfants
sont venus au Cerf-Volant
pour
6 demi-journées d'accueil

Les actus de l'Udaf

► REPRÉSENTANTS DES FAMILLES / USAGERS AU SEIN DES COMMISSIONS DES USAGERS (Cdu) DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

La Cdu participe à l'élaboration de la politique menée dans l'établissement en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers. Elle est associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité de l'établissement.

Elle est informée des événements indésirables graves et des actions menées par l'établissement pour y remédier, et de l'ensemble des réclamations déposées par les usagers ainsi que des suites qui leur sont données.

L'instance est composée du directeur de l'établissement ou son représentant, du médiateur médical, du médiateur non médical, des représentants des usagers et d'autres personnes si le choix est celui d'une composition élargie. Les membres sont nommés pour un mandat de trois ans.

Dans la Somme, sont recensées 19 Cdu. L'Udaf dénombre 6 représentants au sein des établissements suivants : les centres hospitaliers d'Albert, de Corbie, de Doullens, de Péronne et intercommunal Baie de Somme, et l'EPSM.

► LANCEMENT DE LA PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE

L'Udaf de la Somme a lancé le 5 octobre 2022 une plateforme numérique d'accompagnement budgétaire « Agirpourmonbudget.fr » !

C'est une plateforme gratuite, confidentielle et sans engagement. Via cette plateforme, des professionnels sont à l'écoute de vos questions budgétaires et vos demandes de microcrédit personnel.

Alors, n'hésitez-plus et prenez rendez-vous !

<https://www.agirpourmonbudget.fr>



► UNE CINQUIÈME CONVENTION POUR LE MICROCRÉDIT PERSONNEL

L'Udaf accompagne les familles pour l'obtention d'un microcrédit personnel. Il s'agit d'un prêt accordé aux foyers à revenus modestes qui rencontrent des difficultés d'accès au crédit.

L'accompagnement de l'Udaf se fait durant l'ensemble de la procédure : accueil, écoute, constitution du dossier, présentation du dossier à la banque, suivi durant la période de remboursement. Pour cela, elle a signé plusieurs conventions avec cinq partenaires bancaires.

On peut bénéficier d'un microcrédit personnel dans les situations suivantes :

- Vous êtes exclu de l'accès au crédit mais vous êtes en capacité de rembourser les mensualités du prêt ;
- Vous suivez une démarche d'insertion sociale (travail, formation, logement, soins...) ;
- Vous vivez une situation difficile due à un accident de la vie (chômage, divorce, maladie...).



Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature.

Lire et faire lire est animé dans notre département par une coordination conjointe composée de la Ligue de l'enseignement et de l'Udaf. Elles accompagnent les bénévoles et assurent le lien avec les structures éducatives (crèches, écoles maternelles et primaires, centres de loisirs, etc.). Une charte, élaborée dans le cadre du programme, définit le rôle et les engagements des lecteurs bénévoles et des structures éducatives.

La coordination assure le recrutement des bénévoles, leur formation, la recherche de structures d'accueil, ainsi que les liens entre les deux.



Grande cause nationale 2021-2022

Le 17 juin 2021, le Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, a effectué un déplacement à l'école de Poix-de-Picardie dans la Somme, puis au Musée la Fontaine à Château-Thierry dans l'Aisne pour annoncer la lecture comme grande cause nationale de l'été 2021 à l'été 2022. A cette occasion, la coordination est partie à sa rencontre pour échanger quelques mots avec lui sur l'engagement des bénévoles intervenant dans le dispositif Lfl auprès des enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature.

Les objectifs généraux

- Favoriser la fréquentation du livre par un maximum d'enfants et dans un maximum de lieux dans et hors de la famille
- Faire naître et entretenir le goût de lire et de la littérature
- Contribuer à une meilleure maîtrise de la langue française en s'appuyant sur la lecture
- Proposer une ouverture culturelle et une culture commune par la littérature
- Maintenir un enrichissement personnel et culturel des bénévoles à travers la découverte de la littérature jeunesse
- Défendre la lecture comme levier d'éducation populaire au service de l'émancipation du citoyen
- Développer le bénévolat
- Mobiliser la société civile et les pouvoirs publics autour des enjeux de Lire et faire lire
- Participer à la prévention de l'illettrisme
- Développer le programme Lire et faire lire auprès des publics à besoins spécifiques et des territoires prioritaire
- Favoriser la rencontre régulière entre les enfants et les seniors

Interview de Mme Haude Gally

Bénévole relais Lire et faire lire

Comment êtes-vous devenue bénévole Lire et faire lire ?

J'ai habité pendant des années dans le Santerre, où j'étais institutrice, et j'ai déménagé à Saint Valery. Lors de mes visites à la bibliothèque de la ville, j'ai vu les flyers de l'association et je me suis dit « C'est pour moi ça ! ». J'ai donc pris contact avec la personne indiquée sur le dépliant. J'ai rencontré la bénévole relais de Saint Valery qui a recherché une structure pour que je puisse commencer les lectures.

Ce fut une découverte pour moi car l'association n'est pas du tout connue dans le Santerre alors qu'il y a des besoins dans ce domaine pour les enfants.

Aujourd'hui, vous êtes devenue bénévole relais à votre tour. Comment cela s'est-il passé ?

Encore une fois, ce changement est lié à un déménagement. J'ai récemment déménagé à Ault et je souhaitais continuer les lectures dans le cadre de Lire et faire lire. J'ai demandé à la coordination s'il y avait un secteur local sur Ault afin de prendre contact et chercher une nouvelle structure mais il n'y avait pas de secteur local déterminé. Les quelques bénévoles actifs sur ce territoire étaient rattachés au secteur de Saint Valery.

En échangeant avec la coordination, nous avons envisagé de créer un secteur local à Ault dont je serai la bénévole relais. J'ai tout d'abord souhaité connaître le rôle de bénévole relais et après une explication de la coordination, je n'ai pas vraiment hésité et suis partie pour l'aventure. Il y avait un besoin sur ce territoire car il y avait une présence de plusieurs bénévoles. Créer ce secteur correspondait aux valeurs de Lire et faire lire notamment sur la question des déplacements des bénévoles.



Pourquoi Lire et faire lire ? Et quelles qualités faut-il, à votre avis, pour être bénévole de l'association ?

Déjà, je ne peux vivre sans livre. J'ai toujours lu et c'est indispensable pour moi. Lire et faire lire permet d'amener du rêve aux enfants, mais aussi des questionnements, parfois de la tristesse.

L'action permet de leur faire ressentir des émotions. Je pense que pour être lecteur bénévole, il faut de la patience car parfois les enfants sont un peu agités. Il faut accepter qu'ils ne soient pas toujours réceptifs. Il faut aussi être imaginatif notamment avec les plus petits car il faut arriver à capter leur attention. Le plus important est de bien se préparer mais savoir aussi rebondir et s'adapter aux séances, toujours avec bienveillance.

Sur l'année scolaire

2021/22,

93 lecteurs

& 38 structures

Plus de 1000 enfants concernés

Lorsqu'un mineur est en danger ou en risque de l'être au sein de sa famille, et lorsque le maintien au domicile parental n'est plus indiqué, le juge des enfants peut décider de le confier à un tiers.

Ce tiers est nécessairement une personne avec laquelle le mineur entretient des liens d'attachement et de confiance. Le Tiers de confiance (Tdc) est donc une personne (membre de la famille ou non) à qui le juge des enfants confie l'accueil et l'éducation d'un enfant en situation de danger.

Ce mode de placement offre l'avantage de permettre à l'enfant de continuer à grandir auprès d'une personne avec qui il a pu préalablement nouer des liens affectifs.

L'enjeux

Pour rappel, les Tdc sont des aidants bénévoles, non formés, pour qui l'exercice de cette désignation peut parfois interroger et bousculer les dynamiques intrafamiliales. Pour beaucoup, ils ne prennent que très tardivement la mesure de leur engagement auprès du magistrat et de l'enfant qu'ils accueillent avec les enjeux et les responsabilités que cela suppose.

Ils acceptent d'être Tdc par soutien, loyauté, soucis de réparation et lien d'attachement.

Les espaces de médiation peuvent prévenir d'éventuelles tensions et donc avoir ainsi un effet préventif. Il existe différents objectifs pour cet accompagnement des Tdc : l'idée est d'exercer une veille sur ce public, afin de prévenir des risques, et d'éviter une seconde rupture pour les jeunes mineurs.

Une permanence est mise en place
les mardis et les vendredis
de 9h30 à 12h30
grâce à un numéro vert
03 68 38 39 11

Le déroulé de l'accompagnement par l'Ase

L'accompagnement se déroule en plusieurs étapes : sont organisés dans un premier temps deux entretiens avec chaque parent dont au moins un à domicile, ensuite une rencontre avec chaque enfant en présence de leurs parents est prévue, puis une rencontre avec l'enfant seul, sans les parents.

Au besoin, le service peut organiser un entretien avec chaque nouveau conjoint et les enfants de ces derniers.

Sont ensuite mis en place des contacts avec le milieu dans lequel l'enfant évolue (son école, le service sociale, la crèche, le centre de loisir, ...) puis, si nécessaire, des contacts avec la famille.

Si possible, des entrevues sont organisées avec le médecin ou le thérapeute référent.

Un rapport de fin d'enquête est rédigé par le service faisant le point sur l'environnement et les besoins des Tdc.

L'INTÉRÊT DU DISPOSITIF

- Accompagner les Tdc de la Somme dans la complexité des actes administratifs, dans la compréhension des textes législatifs
- Permettre aux Tdc de se libérer de certaines difficultés en clarifiant la place de chacun
- Apporter des réponses autour de la question des actes usuels de la vie sans se substituer à l'autorité parentale : un équilibre parfois complexe à trouver !

Interview croisée de Mmes Morgane Brehant & Lucie Khelouf

Salariées de l'Udaf, nouvellement en charge du service
Soutien aux Tdc

Quel est votre parcours ?

M : Après avoir été diplômée assistante de service social en juillet 2009, j'ai intégré l'Udaf via le service des majeurs protégés dans un premier temps, puis j'ai rejoint le service d'Accompagnement social lié au logement (Asll) pendant près de 10 ans. Puis, j'ai eu l'opportunité de travailler au sein de différents services : Mesure d'accompagnement social personnalisée (Masp), Aide éducative en milieu ouvert (Aemo), Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (Mjagbf), et Soutien aux Tiers de confiance (Tdc).

L : J'ai été aide medico psychologique pendant 8 ans avant de travailler auprès de divers publics : des enfants en situations de polyhandicap, des personnes en demande d'asile mais aussi des personnes âgées en situation de dépendance. A l'issue de ce parcours professionnel, j'ai désiré intervenir dans le champ de la protection de l'enfance. Dans l'objectif d'obtenir le diplôme d'état d'éducatrice spécialisée, j'ai décidé de reprendre mes études en alternance pour apprendre sur le terrain et mettre mes compétences au service du pôle qui s'occupe des tiers de confiance, ce depuis bientôt 2 ans.

Quelle est la mission d'une intervenante sociale ?

Dans le cadre du Tdc, l'intervenante sociale va mettre en place un accompagnement individuel mais également collectif, notamment par le biais de temps d'échanges, de visites à domicile ou à l'Udaf. Ces rencontres permettent aux Tiers de confiance d'exposer ce à quoi ils ont été confrontés. L'objectif pour cette année est de créer « le guide du Tiers de confiance » qui répondra à toutes les questions que l'on peut se poser en ayant cette responsabilité, notamment en termes de droits et de devoirs en tant que Tdc.



En fonction des territoires, nous communiquons auprès des partenaires (Mdsi, assistantes sociales, Aemo) pour faire connaître le service et pouvoir répondre aux besoins des personnes Tiers de confiance.

Quelle est la principale qualité que requiert ce métier ?

Avant toute chose, il est important que nous puissions créer une relation de confiance à travers notre empathie. Chaque individu est unique et son histoire l'est aussi, l'écoute et l'adaptabilité font donc partie des qualités que requiert de notre métier. Nous sommes amenées à traiter des sujets très personnels voire parfois sensibles, il est donc important également d'être bienveillant.

En 2022, le dispositif
soutien aux Tdc, c'est :

- 164 appels téléphoniques
- 461 courriers
- 43 Tdc rencontrés
- 9 actions collectives

Quelques faits marquants de l'Unaf

PUBLICATIONS ET RÉALISATIONS

- La protection juridique des majeurs vulnérables et leur accès à la citoyenneté concernent la société entière. Pour en témoigner, faire le point sur les évolutions du droit et les défis à relever, le nouveau numéro de *Réalités familiales* donne la parole à des professionnels, des experts, des personnes protégées et des familles. Leurs contributions éclairent avec acuité la nécessité de donner à cette politique publique des moyens à la hauteur de ses enjeux.



- Le numéro 20 de la revue « Recherches Familiales » de l'Unaf vient de paraître, intitulé « Recherches Familiales fête ses 20 ans : Regards interdisciplinaires sur la famille ».

- Léa devient pupille de l'État : une publication d'EFA en partenariat avec l'Unaf, destinée aux enfants pupilles de l'État et aux professionnels. Ils sont 500 à 600 enfants de 7 à 13 ans confiés à l'aide sociale à l'enfance devenant pupilles de l'État. Chacun d'entre eux bénéficie de l'engagement de nos bénévoles et de ceux d'EFA siégeant au sein des commissions d'agrément et des conseils de familles des pupilles de l'État.



- Observatoire des familles « Comment les familles réussissent-elles à concilier leur vie familiale avec leur vie professionnelle ? Besoins et aspirations » Réalisée par l'institut Opinion Way auprès de 2500 parents, cette enquête sur la conciliation vie familiale-vie professionnelle a été complétée par des échantillons de parents dans 39 départements et 9 régions afin de dégager les spécificités ou les ressemblances entre territoires.

- Les « devoirs » sont trop souvent une source de conflits au sein des familles et même, parfois, de tensions avec les enseignants. Mobilisée pour améliorer les relations entre familles et École dans une même communauté éducative, l'Unaf a souhaité savoir, à travers une étude inédite, ce qui se joue autour du travail scolaire à la maison en croisant les regards des enfants, parents et enseignants.



EN BREF

► ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

L'Assemblée de l'Unaf se tiendra les 17 et 18 juin 2023 à Angers.

► RENCONTRE DES PRÉSIDENTS ET DIRECTEURS DES UDAF ET URAF

La rencontre se déroulera les 25 et 26 mars 2023 à Amiens.

► L'UNAF, PARTENAIRE DE LA NOUVELLE CARTE FAMILLES NOMBREUSES

A l'issue d'un chantier de plusieurs mois, la mise en ligne le 9 janvier 2023 du site internet

www.carte-famillesnombreuses.gouv.fr

marque le lancement de la nouvelle formule de la carte familles nombreuses. L'accès à cette mesure de pouvoir d'achat pour toutes les familles de trois enfants et plus est ainsi facilitée.



Directeur de publication : Sébastien BIL | Directrice Générale : Marion HENRY

Conception : Virginie LÉGLISE et Alice POLIGNÉ IGNACE | Crédits photos : Udaf 80 | Impression : DBS impressions

ISSN : 2827-0649 | Imprimé à 400 exemplaires | Semestriel

Udaf de la Somme, 36 rue du Général Leclerc CS 71 015 80010 AMIENS Cedex 1

03 22 82 09 00

contact@udaf80.org

www.udaf80.fr

